

# LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR MAINTIEN À DOMICILE DES AÎNÉS

# Clientèle

Les personnes de 70 ans ou plus.

## **Objectif**

Cette conférence vise à vous renseigner sur les différentes règles fiscales régissant le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés.

Revenu Québec a pour mission de contribuer au développement économique et social du Québec en soutenant les citoyens et citoyennes ainsi que les entreprises dans la compréhension et l'accomplissement de leurs responsabilités fiscales.

### Sujets abordés

Au cours de cette conférence, apprenez-en plus, entre autres, sur les sujets suivants :

- les conditions d'admissibilité au crédit d'impôt;
- le calcul du crédit d'impôt;
- les services et les dépenses admissibles selon le type d'habitation;
- la façon de faire une demande.

#### Conférencier

Un professionnel de Revenu Québec présentera cette conférence et pourra répondre à vos questions.

Notez que nous ne pourrons pas répondre aux questions en lien avec votre dossier fiscal. Toutefois, nous nous ferons un plaisir de vous fournir de l'information générale.

#### Durée de la conférence

De 1 h 30 à 2 h (période de questions incluse).

#### Modalités de diffusion

- Virtuel via la plateforme Teams (à privilégier)
- Présentiel (minimum 12 personnes, sujet à approbation)

## Pour demander une conférence

Si souhaitez que nous organisions une conférence pour votre clientèle ou vos membres, écrivez-nous à salons-conferences@revenuquebec.ca.

Revenu Québec offre gratuitement des conférences adaptées aux diverses réalités fiscales des particuliers et des entreprises.

L'univers de l'impôt est complexe : nous vous accompagnons pour bien le comprendre.



Nous joindre

Par courriel: salons-conferences@revenuquebec.ca

Site Internet : <u>revenuquebec.ca/conference</u>

